
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 17 juin 2020, à 8 h 30
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Cathy Wong, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
M. Serge Lamontagne, Directeur général
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Caroline Bourgeois, Conseillère associée
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, Conseillère associée
Mme Suzie Miron, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, Conseillère associée
M. Hadrien Parizeau, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE20 0969

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 17 juin 2020, en y retirant les articles 20.004, 20.005, 20.007, 30.004 et 40.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE20 0970

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 30 mai 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE20 0971

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE20 0972

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 4 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE20 0973

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la grille d'évaluation et la pondération pour l'appel d'offres DP20002-141344-C portant sur la conception, la construction, l'opération et l'entretien d'une unité de production d'oxygène, dans le cadre du projet de désinfection à l'ozone de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1203438021

CE20 0974

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'exercer la première option de prolongation prévue dans le cadre du contrat accordé à AL Carrière (CE17 0848), pour une période de 12 mois, et d'autoriser une dépense additionnelle de 36 009,13 \$, taxes incluses, pour le service d'entretien des extincteurs portatifs et des systèmes d'extinction automatiques pour les hottes de cuisine commerciales pour 427 bâtiments de la Ville de Montréal, majorant ainsi le montant total du contrat de 104 127,11 \$ à 140 136,24 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1208384001

CE20 0975

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 25 330,21 \$, taxes incluses, pour corriger le montant du contrat de services professionnels accordé à FAJC inc. (CE19 0223), firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis (AO-RPPS18-17419) pour la gestion d'un projet de sensibilisation en matière d'intégration des nouveaux arrivants au marché de l'emploi, majorant la somme maximale de ce contrat de 169 150 \$ à 194 480,21 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1207661001

CE20 0976

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'entente particulière entre la Ville de Montréal et l'Université de Montréal déterminant les conditions et modalités de leur collaboration dans le cadre du projet Chemins de transition, qui vise à engager la communauté universitaire et le grand public dans le débat sur la transition écologique au Québec.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1206157003

CE20 0977

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de résilier 39 contrats de services octroyés par le Service de la culture aux artistes et travailleurs culturels pour les spectacles et activités culturelles ayant été annulés durant la période du 12 mars au 2 juillet 2020 inclusivement, en raison de la COVID-19;
- 2 - d'octroyer une aide financière à ces artistes et travailleurs culturels pour la différence entre les dépenses ayant été engagées et payées pour l'exécution des contrats et conventions avant leurs résiliations et le montant total prévu au contrat. Le montant total de l'aide financière accordée est 100 575,92 \$;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1203205001

CE20 0978

Vu la résolution CA20 13 0074 du conseil d'arrondissement de Saint-Léonard en date du 4 mai 2020;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder une aide financière à mesdames Chantal Cimon (Pla'C'Art) et Doris Brunet, toutes deux artistes et travailleurs culturels, à la suite de l'annulation de spectacles et activités culturelles en raison de la COVID-19. Le montant total de l'aide financière prévue aux conventions s'élève à 6 170 \$;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1203126003

CE20 0979

Vu la résolution CA20 29 0095 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 1er juin 2020;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder une aide financière aux artistes et travailleurs culturels pour la différence entre les dépenses ayant été engagées et payées pour l'exécution des conventions avant leur résiliation et le montant total prévu à la convention, soit à :

- Henri Oppenheim	1 268 \$
- Sylvie Gosselin	2 400 \$
- Jonathan Turgeon	731 \$

- 2- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1206242006

CE20 0980

Vu la résolution CA20 19 0097 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 1er juin 2020;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder une aide financière à ces artistes et travailleurs culturels pour la différence entre la dépense ayant été engagée et payée pour l'exécution de chacun de ces contrats avant sa résiliation et le montant total prévu à chacun de ces contrats, pour une aide financière au montant total de 6 702,88 \$;

ARTISTE	MONTANT
Diane Marie Racicot	400 \$
Norman Cornett	600 \$
Tania Baladi	201,21 \$
Florence Say	500 \$
Alix Ruhlmann	200 \$
Anik April	1 200 \$
Barbara Diabo	375 \$
Rachel Morency	160 \$
Vincent Arseneau	600 \$
Carolyne Legault	233,33 \$
Mélissa Brosseau	233,34 \$
Jocelyne Bitar	350 \$
Martin Lominy	150 \$
Donald Dubuc	1 500 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1206901005

CE20 0981

Vu la résolution CA20 08 0276 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 2 juin 2020;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'arrondissement de Saint-Laurent à accorder une aide financière aux artistes et travailleurs culturels mentionnés au dossier décisionnel pour la différence entre les dépenses ayant été engagées et payées pour l'exécution des contrats et conventions avant leur résiliation et le montant total prévu au contrat, pour une somme totale de 6 183 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1206747004

CE20 0982

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 12 877,20 \$, taxes incluses, à Réseau ACTION TI pour la visibilité et les événements mentionnés dans le présent dossier;
- 2- d'approuver le projet d'entente de partenariat entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser le Directeur centre d'expertise - intelligences d'affaires du Service des technologies de l'information, à signer ledit projet de convention et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1205942001

CE20 0983

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier d'une valeur maximale de 120 000 \$ à Productions Nuits d'Afrique inc., pour soutenir la 34^e édition du Festival International Nuits d'Afrique;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1201508002

CE20 0984

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 124 480 \$ incluant les frais de concours de 2 480 \$, aux organismes ci-après désignés et pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de murales en 2020, dans le cadre du Programme d'art mural – volet 1, conformément à l'Entente sur le développement culturel;

Organisme / Producteur	Artiste	Arrondissement	Budget total du projet	Budget octroyé MCC / Ville	% du projet
A.G.C. Art public	Arducommun	Sud-Ouest	63 000 \$	42 000 \$	66,67%
Les Amis de la place Marcelle-Ferron	Jean-Sébastien Denis	Outremont	87 500 \$	49 000 \$	56,0%
MURAL	Teddy Kelly	Plateau-Mont-Royal	47 500 \$	31 000 \$	65,26%
		Frais de concours		2 480 \$	
		TOTAL		124 480 \$	

- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et les organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1207722001

CE20 0985

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 100 000 \$ au Conseil régional de l'environnement de Montréal pour le soutien, la coordination et la réalisation des activités prévues en 2020 dans le cadre de la campagne Interventions locales en environnement et en aménagement urbain (ILEAU);
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1204286003

CE20 0986

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 50 000\$ au Carrefour alimentaire Centre-sud pour financer une partie du projet de coupons alimentaires qui s'inscrit dans les projets du Défi des villes intelligentes;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1208047006

CE20 0987

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'engagement de confidentialité entre la Ville de Montréal et Hydro-Québec afin d'accéder aux informations de l'étude d'Hydro-Québec sur l'utilisation du mazout et du gaz naturel dans le secteur commercial et institutionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1197534007

CE20 0988

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 49 770,30 \$, taxes incluses, pour la mise en place et la gestion du Prix Pierre-Ayot, du Prix Louis-Comtois et du Prix François-Houdé, édition 2020, ainsi que l'attribution de trois bourses totalisant 17 500 \$, non taxable, soit 5 000 \$ pour le Prix François-Houdé, 5 000 \$ pour le Prix Pierre-Ayot et 7 500 \$ pour le Prix Louis-Comtois, afin de mettre en valeur le potentiel d'avenir de créateurs montréalais du secteur des arts visuels et des métiers d'art;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC) pour la gestion de la remise des prix Pierre-Ayot et Louis-Comtois, ainsi qu'avec le Conseil des métiers d'art du Québec pour la gestion de la remise du prix François-Houdé, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'autoriser la cheffe de division par intérim, Équipements culturels et bureau d'art public, à signer les conventions, et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1204736001

CE20 0989

Vu la résolution CA20 08 0277 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 2 juin 2020;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) en vue de la construction d'un nouveau bâtiment industriel sur le lot 4 438 713 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au 2620, avenue Marie-Curie.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1205208003

CE20 0990

Vu la résolution CA20 20 0227 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 8 juin 2020;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'augmentation du budget de fonctionnement 2020, revenus et dépenses, de l'arrondissement de LaSalle d'un montant de 287 672 \$ provenant d'une partie du dépôt de garantie du promoteur Les Tours Utopia inc., qui est en défaut;
- 2- d'informer le trésorier de la Ville de Montréal et le comité exécutif, de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, pour tenir compte de cette modification;
- 3- d'autoriser l'utilisation de ce montant pour permettre la réalisation de travaux de construction;
- 4- d'informer le Service des finances de procéder à la comptabilisation selon les informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1206103001

CE20 0991

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le nouveau modèle organisationnel du Service des technologies de l'information;
- 2- d'autoriser l'abolition et la création des postes de direction ainsi que la modification des directions déjà existantes.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1204064002

Levée de la séance à 10 h 29

70.001

Les résolutions CE20 0969 à CE20 0991 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier adjoint